

GUIDE
ÉVÉNEMENT EXTÉRIEUR
BASE PLEIN AIR SAINTE-FOY



stationnement
gratuit



borne
électrique



foyer
au bois



barbecue
au propane

Bienvenue à la Base Plein Air Sainte-Foy !

De la planification à la réalisation, notre équipe dédiée sera là pour vous guider. Nous travaillerons ensemble afin de garantir le bon déroulement de votre événement et la satisfaction de vos invités.

Ce guide vous fournira tous les renseignements importants à propos du fonctionnement à la Base Plein Air Ste-Foy et des services qui vous sont offerts.

Vous avez des questions ? Ne perdez pas de temps, consultez notre guide événementiel pour éviter toute surprise !



TYPES D'ÉVÉNEMENT INFRASTRUCTURES ET CAPACITÉ	05
STATIONNEMENT CHAPITEAUX	06
JEUX GONFLABLES MUSIQUE ET DIFFUSION SONORE ÉLECTRICITÉ	07
INTERNET LIVRAISON, DÉBARCADÈRE ET MANUTENTION DÉCORATIONS	08
NOURRITURE ET ALCOOL AFFICHAGE EXTÉRIEUR	09
OBSTRUCTION DES AIRES PUBLIQUES ASSURANCES ET BRIS GESTION DES DÉCHETS	10

11

VENTE DE PRODUITS OU DE SERVICES
ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE
ANIMAUX

12

TABAC ET DROGUES
DÉVELOPPEMENT DURABLE

13

OBJETS PERDUS OU RETROUVÉS
LISTE DES FOURNISSEURS
PLAN DE SITE ET PLANIFICATION DE L'HORAIRE

14

LES ÉTAPES DE RÉSERVATION

15

POLITIQUE D'ANNULATION

16

ANNEXES



TYPES D'ÉVÉNEMENT

La Base Plein Air Sainte-Foy est un site accueillant et polyvalent qui vous offre la possibilité d'organiser une grande diversité d'événements :

- 5 à 7
- Marche et course
- Activités corporatives
- Événements familiaux
- Événements communautaires et culturels



INFRASTRUCTURES ET CAPACITÉ

Nous avons de grands espaces gazonnés permettant d'accueillir des événements d'envergure dans un cadre enchanteur et naturel. Il nous fera plaisir de prendre rendez-vous pour vous faire visiter les lieux, vous présenter l'ensemble de nos infrastructures et répondre à toutes vos questions.

Nous avons également des préaux qui peuvent être réservés pour votre événement (voir localisation à l'Annexe 1).

Préau A et B

Le Grand Préau a une capacité de 101 à 200 personnes et contient 32 tables à pique-nique à l'intérieur. Chaque côté (A et B) peut accueillir de 40 à 100 personnes et possède 16 tables à pique-nique à l'intérieur. L'électricité est disponible.

Préau C

Le Préau C a une capacité de 10 à 25 personnes et contient 6 tables à pique-nique à l'intérieur. Il n'y a pas d'électricité pour ce préau.

Préau D

Le Préau D a une capacité de 10 à 39 personnes et contient 6 tables à pique-nique à l'intérieur et 2 autour. L'électricité est disponible.

STATIONNEMENT

La Base Plein Air Sainte-Foy est située au 3137 rue Laberge. Vous pouvez accéder à la rue Laberge via l'entrée Blaise-Pascal ou via l'entrée Jules-Verne. Nous disposons de 2 zones de stationnement et celui-ci est gratuit pour tous. Nous avons 310 places de stationnement et, dans certaines occasions, il y a possibilité de faire un stationnement de débordement d'environ 125 places supplémentaires sur un secteur gazonné. Les événements de plus grande envergure doivent toutefois prévoir du covoiturage ou un service de navettes.

SERVICES INCLUS

Les services suivants sont inclus sans frais supplémentaire lors de la location de sites :

- Assistance d'un superviseur ou coordonnateur d'événements
- Tables à pique-nique
- Électricité à divers endroits
- Bloc sanitaire et une source d'eau potable à proximité (3 saisons)

CHAPITEAUX

Une autorisation préalable est nécessaire pour l'installation de chapiteaux.



JEUX GONFLABLES

Une autorisation préalable est nécessaire pour l'installation de jeux gonflables. Une preuve d'assurance est nécessaire et il doit y avoir un surveillant de 16 ans ou plus en tout temps à côté de chaque jeu.

MUSIQUE ET DIFFUSION SONORE

Une petite musique d'ambiance est autorisée et ne doit pas déranger les autres usagers. S'il y a diffusion de musique avec caisse amplifiée, une autorisation préalable est nécessaire.

ÉLECTRICITÉ

Nous avons de l'électricité au Préau A, B et D et à quelques autres endroits sur le site. Pour les grands événements, il est parfois possible d'avoir des panneaux électriques supplémentaires ou des solutions avec des génératrices peuvent être envisagés.

Il est important de prendre connaissance de l'Annexe 2 sur les panneaux électriques et les calculs de charge. Vous êtes responsables de transmettre le plan électrique à vos fournisseurs concernés pour la tenue de votre événement et de respecter les charges maximales pour chaque circuit. Si une surcharge de courant déclenche un disjoncteur il ne sera pas possible de le remettre en fonction le jour de votre événement et vous n'aurez pas d'électricité.





INTERNET

Internet est disponible uniquement par réseau cellulaire.

LIVRAISON, DÉBARCADÈRE ET MANUTENTION

2 zones de débarquement sont accessibles gratuitement. Le débarcadère Est se situe à 200m de marche alors que le débarcadère Ouest se situe à 375m de marche. Un chariot par préau est disponible gratuitement à l'accueil sur demande. La livraison et le débarquement sur place est possible uniquement pour les gros équipements et des frais d'ouverture de barrière sont applicables.

DÉCORATIONS

Il est possible de mettre des décorations à votre arrivée, mais celles-ci doivent être retirées complètement à votre départ. Il est interdit de percer les infrastructures et d'endommager la peinture ou autres éléments des bâtiments et du site.

Veuillez noter que l'utilisation de chandelles et de confettis est formellement interdite.

NOURRITURE ET ALCOOL

Pour les repas, vous pouvez apporter votre propre nourriture ou utiliser les services du traiteur de votre choix. Un horaire détaillé est obligatoire et des frais d'ouverture de barrière peuvent s'appliquer.

Seulement les BBQ portatifs de petite dimension sont autorisés (les appareils fonctionnant au charbon et les BBQ avec des bouteilles de plus de 16 onces sont interdits), exception faites des BBQ que nous louons ou qui sont fournis et opérés par un traiteur ou service de méchoui officiel couvert par des assurances. Tous les BBQ doivent être à 3m ou plus de tout bâtiment ou de la végétation et ils doivent être accompagnés d'un extincteur de type ABC.

Les feux à ciel ouvert sont interdits, mais nous avons des foyers en location.

Il est également important de vérifier auprès de votre traiteur les heures de livraison d'équipements pour que cela soit dans vos heures de location et ceci sans aucune exception.

La consommation de boissons alcoolisées lors d'un repas est tolérée partout sur le site sauf du côté Nord des lacs (plage et amirauté). Le Client est responsable du bon déroulement de son activité et s'engage à assurer le bon ordre et la paix. Un permis d'alcool est obligatoire pour les événements de plus de 200 personnes ou s'il y a vente d'alcool. Consultez le site de la RACJ : <https://www.racj.gouv.qc.ca/>. Notre équipe se fera un plaisir de vous aider à ce sujet.

AFFICHAGE EXTÉRIEUR

Si vous souhaitez mettre de l'affichage extérieur pour diriger votre clientèle, celui-ci doit être préalablement approuvé par notre équipe.



OBSTRUCTION DES AIRES PUBLIQUES

Votre événement doit se tenir dans l'espace prévu et ne pas déranger les autres usagers. Les sentiers doivent en tout temps être libres pour tous et non obstrués.

ASSURANCES ET BRIS

En tant qu'organisateur, vous avez l'entière responsabilité de votre événement. En cas de bris par vous, un membre de votre équipe, un de vos fournisseurs ou un de vos participants, vous serez facturé pour la réparation ou le remplacement. Pour les marches, courses, chapiteaux, jeux gonflables et diverses autres activités à risques, une preuve d'assurance en responsabilité civile minimale de 2 millions couvrant tout dommages sera exigée.



GESTION DES DÉCHETS

Pendant votre événement, si une poubelle est pleine il est important d'informer rapidement notre équipe qui pourra ramasser le tout.

L'emplacement doit être remis dans le même état qu'il était avant votre arrivée (matériel rangé au même endroit et déchets ramassés). Des frais de ménage seront chargés au Client si le site n'est pas laissé propre.

VENTE DE PRODUITS OU DE SERVICES

Si vous souhaitez vendre sur place des produits ou services, une autorisation préalable est nécessaire.

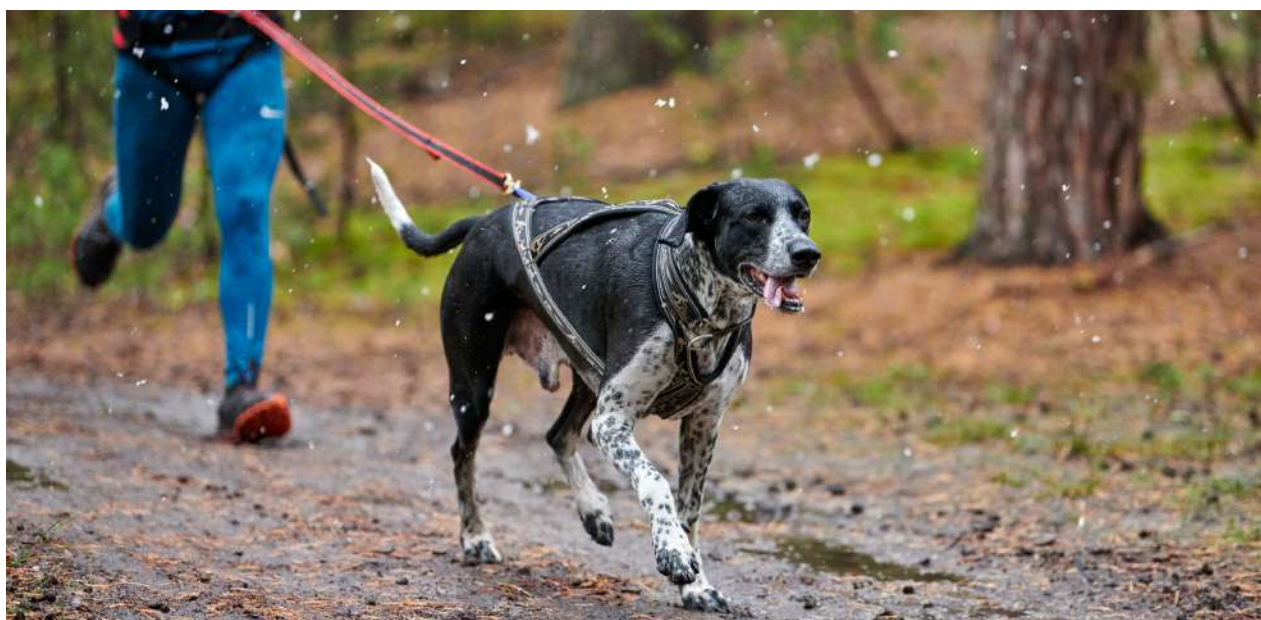
ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE

Des stationnements pour les personnes à mobilité réduite sont disponibles sur place. Le bâtiment et les toilettes sont accessibles aux fauteuils roulants. La Base Plein Air Ste-Foy propose aussi divers équipements facilitant l'accessibilité au site et aux activités. N'hésitez pas à demander à notre équipe si vous avez des besoins particuliers.

ANIMAUX

Les animaux doivent demeurer en laisse en tout temps et les propriétaires doivent ramasser les excréments. Nous avons une aire d'exercice canin sur le site pour permettre aux chiens de courir.

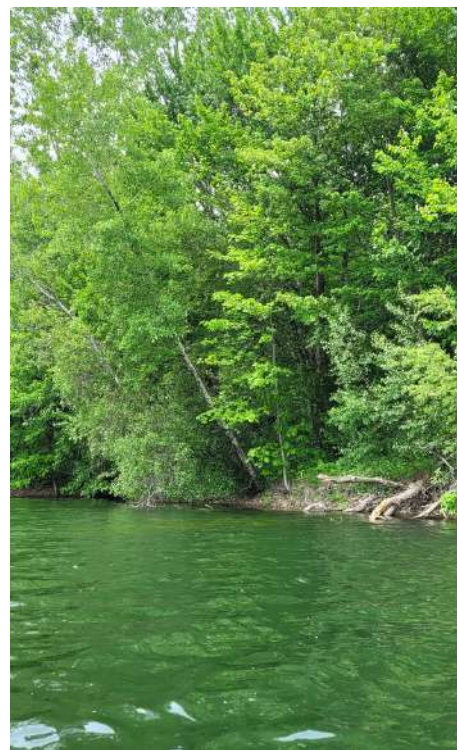
Les animaux ne sont pas autorisés à l'intérieur des bâtiments exception faite des chiens d'assistance clairement identifiés.



TABAC ET DROGUES

Veuillez noter qu'il est interdit de fumer sur l'ensemble du territoire de la Base Plein Air Ste-Foy autant dans les bâtiments qu'à l'extérieur pour respecter la loi sur la lutte contre le tabagisme.

Il est interdit d'être sous l'effet de l'alcool ou de drogues durant la pratique des activités de plein air. La Base Plein Air Ste-Foy se réserve le droit d'expulser sans préavis quiconque sous l'influence d'alcool ou de drogues et ce, sans possibilité de remboursement. Cette politique vise la sécurité pour la pratique d'activité de plein air qui nécessite un bon niveau de vigilance.



DÉVELOPPEMENT DURABLE

Groupe Plein Air Faune s'engage à opérer la Base Plein Air Ste-Foy de façon écoresponsable. Nous souhaitons que les événements que nous accueillons adhère à cette vision du développement durable.

Voici quelques gestes concrets que nous vous invitons à mettre en place :

- Utiliser le transport actif, le transport en commun ou faire du co-voiturage
- Utiliser nos bornes pour les voitures électriques
- Travailler avec des partenaires et des fournisseurs locaux
- Utiliser des produits locaux et servir des repas entièrement végétariens
- Utiliser des nappes, de la vaisselle et des ustensiles lavables et réutilisables
- Demander à vos invités d'apporter leur tasse ou leur bouteille d'eau
- Réduire les déchets générés et informer vos invités et vos fournisseurs d'utiliser le recyclage et le compostage
- Réutiliser les porte-noms, les affiches et autres articles courants
- Prenez vos notes sur un appareil électronique
- Compenser vos émissions de GES

OBJETS PERDUS OU RETROUVÉS

Les objets retrouvés doivent être apportés à l'accueil, c'est donc l'endroit à aller si vous avez perdus quelque chose.

LISTE DES FOURNISSEURS

Vous pouvez utiliser les fournisseurs de votre choix, mais pour faciliter l'organisation de votre événement vous pouvez consulter la liste de fournisseurs à l'Annexe 3.

PLAN DE SITE ET PLANIFICATION DE L'HORAIRE

Le plan de site et une bonne planification de l'horaire est essentiel pour le bon déroulement de votre événement. Cela permet de créer un espace fluide, confortable et adapté à vos besoins et de bien planifier toutes les étapes pour une logistique efficace.

Notre équipe sera là pour vous guider et s'assurer que tout est parfait, tout en respectant vos envies et les normes de sécurité.



LES ÉTAPES DE RÉSERVATION

Étape 1 : Formulaire de réservation

Pour bien comprendre votre événement et afin de mieux vous servir, la première étape consiste à remplir et nous retourner le formulaire de réservation disponible sur notre site web : <https://bpasf.com/location-salles>. Notre équipe pourra ainsi vérifier la disponibilité du site et des équipements.

Étape 2 : Signature du contrat et paiement des frais

Vous recevrez par courriel le contrat incluant le devis. Le devis est à titre indicatif seulement puisque la tarification est mise à jour une à deux fois par année. Le paiement complet doit donc être effectué selon les tarifs en vigueur à la date de votre événement. Dans le cas d'une augmentation des tarifs de plus de 5% sur le montant total du contrat, le Client pourra annuler sans frais son contrat dans les 5 jours suivants la date où Groupe Plein Air Faune l'aura informé de l'augmentation.

Le contrat doit être signé et retourné dans les 7 jours suivant sa réception avec le paiement d'un acompte de 250\$+taxes non-remboursable. Nous acceptons les paiements par carte de crédit, carte de débit et les chèques. Faire le chèque à l'attention de : Groupe Plein Air Faune. À noter que pour tout chèque sans provision, un montant de 75,00\$ vous sera facturé.

Étape 3 : Finaliser l'organisation de votre événement

Le succès d'un événement passe par une bonne planification. Notre équipe travaillera avec vous pour la création du plan de site et pour la logistique des équipements à installer.

Étape 4 : Confirmation et paiement final

Le paiement complet non-remboursable sera demandé 60 jours et moins avant la date prévue de l'événement.

Tout événement ayant un solde dû 45 jours avant la tenue de l'événement sera annulé sans remboursement des sommes payées.

En tout temps, si vous souhaitez augmenter le nombre de participants, vous devez préalablement faire autoriser le tout par GPAF. Pour les groupes qui sont facturés en fonction du nombre de participants et pour les droits de repas et d'alcool, vous devrez payer pour les personnes supplémentaires.

POLITIQUE D'ANNULATION

Les réservations sont non échangeables et non remboursables.

Toutefois, si GPAF doit annuler la réservation pour une raison qui ne relève pas de la responsabilité du CLIENT, ce dernier sera intégralement remboursé, sans possibilité de demande de dédommagement supplémentaire.



ANNEXE 1 – LOCALISATION DES PRÉAUX ET CAMION DE CUISINE DE RUE



ANNEXE 2 – PANNEAUX ÉLECTRIQUES ET LES CALCULS DE CHARGE

Nous avons un panneau électrique pour le préau A et B ainsi qu'un panneau pour le préau D.

- Le Préau A contient 9 circuits de 15A et 1 circuit de 50A
- Le Préau B contient 2 circuits de 15A
- Le Préau D contient 4 circuits de 20A et 1 circuit de 50A

Calculs de charge :

Les systèmes de son, les projecteurs et les petites lumières consomment habituellement peu d'énergie. Cependant, les machines à café, les réchauds ou autres instruments de cuisson de traiteur consomment beaucoup plus et c'est pour cette raison qu'il est primordial de s'assurer des valeurs électriques des différents appareils afin d'avoir une bonne gestion des circuits selon les limites de ces derniers.

À NOTER : Il est important de respecter la limite de chaque circuit électrique puisque si le disjoncteur cesse de fonctionner, l'équipe de la BPASF n'a pas accès, ni l'autorisation de faire le redémarrage des circuits.

Pour calculer la consommation de vos appareils vous pouvez utiliser les formules suivantes pour un circuit de 120 Volts :

- A) Watts / 120 Volts = Ampérage utilisés
- B) 120 Volts x Ampérage = Watts utilisés

Exemple : Prenons une prise 20 Ampères où vous voudriez brancher un réchaud équipé d'une lampe chauffante de 1500 Watts en 120 Volts.

Appliquons l'une ou l'autre des deux formules :

- A) $1500W / 120V = 12,5A$ de consommation

On peut seulement connecter 1 réchaud sur cette même prise puisque le maximum est de 20 Ampères. Il reste un maximum de 7,5 Ampères disponibles à la consommation. Il est cependant préférable de ne pas être trop près de la limite afin d'éviter qu'une pointe de tension fasse disjoncter le disjoncteur.

- B) $120V \times 20A = 2400W$ pouvant être utilisé au maximum sur cette prise

Le réchaud consommant 1500W, il est impossible d'en mettre 2 sur une même prise puisqu'il en consommerait 3000W et la prise peut seulement fournir 2400W. Le disjoncteur couperait alors le circuit. Il vous reste un maximum de 900W de disponible.

*Utilisez la formule qui est la plus facile pour votre compréhension.

ANNEXE 3 – LISTE DE FOURNISSEURS

Alimentation et traiteurs

El Barril : (418) 906-6654
Groupe Je Reçois : (418) 626-1010
Cosmos Traiteur : (418) 653-1925
Gastronomie et Cie : (418) 998-8025
Bistro La Cohue : (418) 659-1322
Côte-à-Côte : (418) 692-5151
Le Gourmet : (418) 653-3092
Les Toques Gourmandes : (418) 327-7272
Ça l'air cochon : (418) 905-0261
GENCO Traiteur : (418) 930-0300
Méchoui Le Chasseur : (418) 846-2016
Akor Traiteur : (418) 558-7811
Oslo Traiteur : (418) 825-0041
Jezzz Biscuit : (418) 805-2764
Gris boucane : (581) 307-6583
Équilibre Traiteur : (438) 938-8081
Chocolaterie mobile : (819) 803-9202
Sip Social Co : 1-800-965-0663

Location d'accessoires et décorations

ABP : (418) 659-2520
Le Vaisselier de la Capitale : (418) 261-4688
Chant-O-Fêtes Party : (418) 627-1515
Balloune Shop : (581) 989-0070
Tuxedo Design : (418) 728-7273
Évènement Glamour : (418) 406-1345
Dékora Événements : (367) 977-6090
Dekorfête : (367) 977-6090

DJ et animation

Événements DJ Olsen : (581) 888-9567
Productions Rayn : (418) 955-3432
Productions Dominic Perreault : (581) 991-1975
Méga FUN Animation : (418) 263-3332
DJ Buffalo : (418) 951-0625
Michel Légaré Animateur : 1-855-625-6625
Defline Disco-Mobile : (418) 933-9884

Sonorisation, éclairage et équipement événementiel

Studios E2 Plus : (418) 951-8818

Photographes

Natacha Castonguay : (418) 417-0744
Sophie Asselin : (514) 293-7520
Jay Zack Eli

Planification d'événements

Organisation sans limites : (418) 455-5969
Expérience Glam : (438) 466-9266
Signé AR : (418) 281-0250
Chic Picnic : 418-262-9597
Kampaï Événements

Fleuristes

Bouquette Ferme Florale : (418) 929-5506
Floralies Jouvence : (418) 872-0869
Floramama